



Editorial

Entre crise sanitaire et économique, quelle place pour l'écologie? Depuis 35 ans, notre action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique. Nous sommes toujours là même si suite aux conditions sanitaires, l'assemblée générale prévue fin janvier est reportée en septembre ou octobre. Protégeons l'environnement !
Protégez vous !
Bonne année 2021.

Les Co-Présidents de SJE
Bernard Laporte - Aline Perez - Frédéric Tsitsonis

En garrigue avec les collégiens

Début juillet, un professeur du collège a sollicité l'association pour encadrer des collégiens pour une découverte de la garrigue. Le but était de les familiariser avec ce milieu. L'association a répondu favorablement et nous avons passé la matinée à découvrir l'espace situé au-delà du gymnase de Lacombe et nous menant jusqu'au bord de la Mosson. Nous avons observé des arbres et plantes méditerranéennes et leurs singularités. Ce fut l'occasion de se promener au bord de la Mosson et de donner des informations sur cette rivière et l'activité des moulins d'autrefois. La vue sur les hauteurs a permis de découvrir un paysage s'étendant bien au-delà



de Saint Jean de Védas. La matinée a été bien remplie et enrichissante pour tout le groupe. C'est une démarche intéressante qui pourra se renouveler avec les collégiens et leur professeur dans un proche avenir. L'association y est très favorable pour permettre à ces jeunes de mieux s'approprier leur environnement naturel.

Sommaire

- En garrigue avec les collégiens	1
- Le vallon du Puech Long	1
- Vers la création de PAENS	2
- 5G, demande de moratoire	2
- Le COM, encore lui	3
- Jardinage sur sol vivant	3
- Rob Hopkins	4
- Nous voulons des paysans	4
- Maison de la nature	4
- Panier Bio	4

Le vallon du Puech Long

Un petit morceau de campagne près de chez-nous, protégeons-le

Cet espace agricole quasi-abandonné entre la Rte de Lattes et la RD613, est de nouveau sous le feu de l'actualité. L'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie avait acheté de 2014 à 2017 une partie des terrains dans la perspective de création de la ZAC Roquefraïsse II. Ce projet a été abandonné en 2017, notamment à la demande de notre association; mais la moitié des parcelles resteraient en zone urbanisable selon le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). La Métropole vient de décider le rachat de l'ensemble des parcelles (une trentaine d'hectares) à l'EPF.

Notre association s'inquiète de leur devenir. Nous nous opposons à l'extension prévisible du périmètre artisanal qui empiète déjà sur les terres les plus fertiles, alors que d'autres espaces plus appropriés existent dans le voisinage. Nous réclamons la sanctuarisation de ce morceau de campagne, poumon vert au milieu de St Jean et segment de la Ceinture Verte de Montpellier, et sa remise en culture. Des idées d'agriparc avaient déjà été évoquées avec la municipalité précédente, restées dans l'oubli. Des demandes d'installations de jeunes agriculteurs sont en attente... Il est temps de s'emparer d'un tel projet.

Collectif Ceinture Verte

Vers la création de PAENs

Nous attendons les changements d'orientation issus des nouvelles majorités au Conseil de Métropole. L'étalement urbain et les questions de foncier constructible ou préservé, vont faire l'objet d'une réflexion critique lors de la préparation en cours du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Le Collectif CEINTURE VERTE, dont St Jean Environnement est un des membres fondateurs, s'efforce d'attirer l'attention des élus et décideurs sur la création de grands périmètres sanctuarisés de terres cultivables et d'espaces naturels. La grande ville aujourd'hui doit progressivement s'organiser comme une imbrication de zones urbanisées, et de morceaux de campagne.

Ce concept d'hybridation « ville-campagne » est la solution pour, à la fois accueillir de nouvelles populations sur des secteurs de densification urbaine bien desservis, et avoir au plus près des lieux de vie, de larges périmètres de verdure et de productions alimentaires en circuits courts. Cette reconquête des espaces ouverts périurbains, est une façon de reconstituer une économie verte stratégique, locale, pérenne. Celle-ci avait disparu avec l'avènement de la civilisation du « tout-voiture », des hypermarchés, des logistiques et marchés mondialisés, fortement consommatrice de ressources et à l'origine du réchauffement climatique.

Cette orientation doit se concrétiser maintenant. La création de PAEN(s) (Périmètre de Préservation et de Mise en Valeur d'Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) est à l'ordre du jour, avec l'élaboration du PLUi. Le PAEN est l'outil le plus approprié pour atteindre ces objectifs vertueux, il se positionne sur le temps long, bien au-delà des perspectives du SCoT et du PLUi. Les grandes villes rivalisent déjà sur le nombre de milliers d'hectares d'espaces agro-naturels qu'elles protègent et mettent en valeur.



5G Demande de moratoire

De nombreux médias et le gouvernement nous vantent les mérites de la 5G : charger des films en 2s sur son portable, utiliser des objets connectés à multiples usages, pratiquer la télémédecine, la voiture autonome, etc...

On veut nous imposer cette technologie sans aucun débat ou vote démocratique comme un référendum.

Nous risquons de subir ses méfaits sanitaires, sociaux et économiques, d'où l'appel à un moratoire pour évaluer son bien-fondé.

La fibre reste efficace pour de nombreux usages: comme charger des films chez soi par exemple en Wifi plutôt que de le faire dans la rue ou les transports.

A-t-on vraiment besoin d'objets connectés (prévision de la fabrication de 20 milliards d'objets connectés) que l'on veut nous vendre ? Déclencher son four à distance ou savoir le contenu de son frigo est il vraiment impératif ? D'ailleurs la 4G suffit largement pour cela.



La chirurgie à distance et la voiture autonome sont des chimères coûteuses, qui ne seront certainement pas à la portée de toutes les bourses.

Au moment où de nombreuses voix demandent un futur débarrassé des surproductions massives et de leur hyper-consommation engendrant des pollutions abondantes, nous devrions nous résoudre à accepter sans le moindre débat un modèle de société qui accélérerait encore plus la destruction de notre planète ? De plus, cette technologie, de par sa nécessité de connexion à de nombreux objets induirait une augmentation énergétique considérable.

Suite à une tribune parue dans le « Monde » signée par une soixantaine de maires, des vœux pour un moratoire se prononcent dans différentes villes de France. Cette demande avait pourtant été portée par la convention citoyenne pour le climat. **Nous demandons à la mairie de St Jean de Védas de s'engager pour ce moratoire et d'initier des débats sur ce sujet.**

Le COM, encore lui !

Le Commissaire Enquêteur a émis fin décembre un avis favorable au projet. Il semblerait que le gouvernement ait immédiatement signé la Déclaration d'Utilité Publique qui autorise le lancement de ce projet de liaison autoroutière urbaine.

Nous sommes donc embarqués dans une logique d'accroissement énorme du trafic routier et d'étalement périurbain, et leurs effets désastreux. C'est une régression par rapport à toutes nos actions laborieusement engagées pour garder la planète et nos villes habitables. L'État et beaucoup de nos élus se sont obstinés sur un projet de l'époque révolue



du tout-voiture et de la croissance illimitée. Les citoyens ont été mis face à un choix binaire «barreau autoroutier ou rien». La solution de boulevard urbain apaisé, avec simple franchissement dénivelé des ronds-points, suffisante pour fluidifier le trafic, n'a jamais été évoquée comme alternative. Le dossier est resté muet sur la nécessaire intégration de l'ouvrage dans un ensemble de moyens complémentaires de déplacement, et de dispositifs d'intermodalité, à réaliser en concomitance. Hélas, la gestion des infrastructures appartient tantôt à l'État (autoroutes), tantôt à la Région (le Rail), tantôt à la Métropole (pistes cyclables, bus, trams), tantôt au Département (liaisons entre bourgs). Comment pouvait-on espérer une cohérence dans la planification des programmes ?

Concernant le financement, l'option a probablement été prise, en toute discrétion, de négocier avec Vinci-Autoroutes le soin de réaliser le COM, à ses frais, par un avenant à sa concession A9. Quelle aubaine! Pour les Collectivités, elles ne participeront pas à la dépense, les services de l'État seront débarrassés d'une lourde tâche, et Vinci verra le trafic de l'A9 croître et aussi ses bénéfices.

La Mairie de St Jean de Védas soutient sans réserve ces choix, qui pourtant auront de lourdes conséquences sur le cadre de vie de nos citadins et sur nos écosystèmes.

Jardinage sur sol vivant

Il s'agit d'une nouvelle approche de l'art de jardiner, de ne plus considérer le sol comme un simple support dans lequel la plante puise les aliments nécessaires à sa croissance et qu'il convient d'aérer, de fertiliser, d'irriguer et d'amender si on veut récolter des légumes mais de considérer le système sol-plante comme une symbiose complète et de modifier ses pratiques de jardinage en réduisant un certain nombre des tâches habituelles.

Le jardinage sur sol vivant repose sur 2 principes :

- C'est la plante qui fait le sol : les plantes fixent l'énergie du soleil et fabriquent les matières organiques qui nourrissent ensuite le sol
- C'est la vie du sol qui amène la fertilité de celui-ci. Le sol, nourri par les plantes, aidé par la bio-diversité qui s'y développe (vers de terre,...) s'améliore et devient plus fertile.

Dans la pratique :

- Le travail du sol, perturbateur en général donc à réduire ou à supprimer
- Apporter des matières organiques
- Utiliser les plantes en produisant de la biomasse

Pour se débarrasser des « mauvaises herbes », utiliser la technique de l'occultation par des cartons ou des bâches sur le sol entre l'automne et le mois de mars, sans arracher ces « mauvaises herbes ». Technique du paillage : foin, feuilles mortes, BRF (rameaux de bois fragmentés) sur au moins 15 cm d'épaisseur.

L'apport de matières organiques permet d'enrichir le sol en azote, phosphore, soufre, fer, potassium, etc, ce qui favorisera la croissance des plantes; apport par paillage de foin, d'écorces de pin, de fumier de volailles, de BRF, de tourteau de colza ou de soja...

Production de biomasse :

Il faut laisser sur la parcelle les racines (en terre) ainsi que les feuilles de salade, de choux, fanes de carottes, plants et feuilles de tomates enfin tout ce qui ne se consomme pas.

En plantant des engrais verts : phacélie, moutarde, consoude, bourrache, vesce commune, etc. A supprimer après la floraison et à laisser sur la parcelle.

A lire : le livre

de Gilles Domenech :

« Jardiner sur sol vivant »

et consultez son blog

<https://jardinonssolvivant.fr>



Rob Hopkins

Rob Hopkins est l'initiateur, depuis 2005 du mouvement international des Villes en transition lancé alors qu'il était enseignant en permaculture dans une petite ville de Grande Bretagne. La menace d'une catastrophe climatique a constitué le point de départ de sa démarche.

Depuis, dans plus de 50 pays, des milliers de projets de citoyens prennent forme pour inventer et reconstruire le monde dans une approche positive du futur. Ce véritable réseau d'initiatives collectives déploie des capacités à s'organiser et démontre le pouvoir de changer nos vies quotidiennes et de répondre aux besoins d'une société en proie à une crise environnementale sans précédent.

Près de chez nous, des municipalités s'inscrivent aussi dans cet élan pour favoriser l'autonomie énergétique, alimentaire et assurer une transition



écologique. Une mobilisation conjointe des élus et des habitants se traduit, par exemple, par la création de conseils citoyens qui expérimentent de nouveaux modèles de développements locaux et solidaires.

Rob Hopkins sillonne les villes en transition et s'est arrêté à Gignac en septembre. Il nous a invité à aller plus loin, à intensifier nos actions collectives jusqu'à nous proposer dans son dernier ouvrage de « libérer notre imagination pour créer le futur que nous voulons ? ».

Maison de la nature

La nouvelle équipe municipale avait dans son programme la création d'une maison de la nature. Saint Jean Environnement a participé le 8 décembre 2020 à une première réunion de concertation avec deux élus et le directeur de cabinet. Nous sommes intéressés par un tel projet qui correspond aux objectifs de l'ONU en matière d'environnement et développement durable.

Nous voulons des paysans

Le mouvement « nous voulons des coquelicots » a cessé comme c'était prévu après 2 ans son activité. Elle a pu ainsi recueillir 1 135 134 signatures qui ont été remises au ministre de la transition écologique le 15 septembre 2020.

Modestement, à St Jean de Védas, nous avons pu contribuer à ce beau succès.

La petite équipe autour de Fabrice Nicolino qui a porté vaillamment ce projet pour lutter contre l'utilisation des pesticides de synthèse est exténuée, mais elle a la volonté farouche de poursuivre en aidant à monter des dossiers sur la dangerosité des fongicides SDHI

<https://www.usinenouvelle.com/article/pourquoi-des-associations-veulent-faire-interdire-les-pesticides-sdhi.N921904>

ou la toxicité des métabolites

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/oui-les-metabolite-peuvent-etre-tres-toxiques/>

Cette équipe, finalement infatigable lance un nouvel appel et propose à chaque groupe des coquelicots de se transformer en groupe « nous voulons des paysans » pour demander à sortir de l'agriculture industrielle en 10 ans

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/2020/09/10/nous-voulons-des-paysans-3/>

De plus, elle lance l'idée de 1000 banquets au printemps pour 1 million de nouveaux paysans. Elle laisse chaque groupe s'organiser et donnera bientôt la date de cet événement.

Alors chiche pour cette aventure à Saint-Jean de Védas ?



Panier Bio, c'est fini

A rentrée de Septembre, les Jardins de Bentezac ont souhaité ne plus se déplacer à St Jean de Védas le jeudi soir pour la distribution des paniers bio en raison d'un trop faible nombre de commandes. Vous pouvez retrouver les paniers bio livrés à la Tendresse, chaque mercredi, 80 impasse Flouch à Montpellier, entre 18h30 et 19h30.

Contact: Michel 06 71 30 07 22.

<https://www.jardindebentezac.fr>

<https://latendresse.fr>

Journal d'information de St Jean Environnement
Site internet : www.st-jean-environnement.fr
Mail: sjean.env@gmail.com - Tel: 06 18 75 09 02

Imprimé par In-Octo - Ne pas jeter sur la voie publique